

-----

**CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL**

-----

Madame la Conseillère,

Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L 1122-11, L1122-12 et L 1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu **à la Maison communale (Mettet 2 – CPAS), Place Joseph Meunier n° 32 à Mettet**

<p><b>Le Jeudi 26 janvier 2023 à 19h00</b></p>
--

**ORDRE DU JOUR**

**Séance publique**

1. Présentation par les Ateliers de Pontauray au Conseil communal de leur projet de nouvelle infrastructure
2. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal - Décision de la tutelle du 20 décembre 2022 - information
3. BEP - Supracommunalité - Dynamique territoriale Sud et l'Entre Sambre et Meuse - Rapport d'activités 2022 - Convention entre communes partenaires - avenant n°1 - approbation
4. Dotation communale 2023 Zone de Police Entre Sambre et Meuse- approbation
5. Dotation communale 2023 Zone de secours Val de Sambre - approbation
6. Convention de mise à disposition de l'école de Stave pour la plaine organisée par Ocarina - approbation
7. Charte Service Citoyen - approbation
8. Mise en emphytéose du terrain sis rue Hennevauche à Mettet - accord de principe sur le projet
9. Bornes de recharge électrique - appel à intérêt du Ministre Henry auprès des communes wallonnes pour le lancement des futurs marchés de concession - décision de déléguer son pouvoir adjudicataire communal à l'agence de développement territorial
10. Modification de voirie par élargissement d'une partie du chemin n° 43, rue du Gonoy à Saint-Gérard - accord
11. Marché de service - Mission d'auteur de projet pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création d'une communauté d'énergie renouvelable sur le territoire de la Commune de Mettet - approbation des conditions et du mode de passation

12. POLLEC 2022 - Appel à projet : Volet « Ressources humaines »
13. Centrale d'achat du BEP relative aux gobelets réutilisables
14. Octroi d'une subvention en numéraire - Jeunesse de Stave
15. Octroi de subvention par le collège - information
16. Approbation du procès-verbal de la séance antérieure

### **Séance à huis clos**

17. Location d'un garage rue de la Molinee à Ermeton-sur-Biert - autorisation de lancer une procédure d'expulsion contre le locataire
18. Site de l'ancienne scierie d'Ermeton - autorisation d'ester en justice pour l'évacuation des biens du propriétaire sis sur la partie communale
19. Désignation d'un animateur, dans le cadre d'un contrat APA communal à l'école communale de Mettet II, section Saint-Gérard, en remplacement
20. Désignation d'une animatrice, à titre temporaire, dans le cadre d'un contrat APA communal, à l'école communale de Mettet II, section de Biesmerée, le 19 décembre 2022, en remplacement
21. Désignation d'un animateur, dans le cadre d'un contrat APA communal à l'école communale de Mettet II, section d'Ermeton, en remplacement
22. Désignation d'un animateur, dans le cadre d'un contrat APA communal à l'école communale de Mettet II, section d'Oret, en remplacement
23. Désignation d'un animateur, dans le cadre d'un contrat APA communal à l'école communale de Mettet II, section de Stave, en remplacement
24. Désignation d'une animatrice, dans le cadre d'un contrat communal, à l'école communale de Mettet II, section de Stave, le 12 janvier, en remplacement
25. Désignation d'une animatrice, dans le cadre d'un contrat communal, à l'école communale de Mettet II, section de Stave, les 23 et 24 janvier, en remplacement
26. Désignation d'une animatrice, dans le cadre d'un contrat communal, à l'école communale de Mettet II, section de Saint-Gérard, le 19 janvier, en remplacement
27. Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à temps plein (24/24P) aux écoles communales de Mettet II, du 07/11/2022 au 23/12/2022, en remplacement
28. Désignation d'une éducatrice A1, sous contrat APE, du 15/11/2022 au 07/07/2023, à temps plein, aux écoles communales de Mettet I et II
29. Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à temps partiel (6/26p) à l'école communale de Mettet I, section de Devant-Les-Bois, le 21/10/2022, en remplacement
30. Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à temps partiel (20/26p) à l'école communale de Mettet I, section de Maison, du 30/09/2022 au 21/10/2022, en remplacement
31. Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à temps plein (26/26p), à l'école communale de Mettet I, section de Maison, du 26/09/2022 au 30/09/2022, en remplacement
32. Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à temps plein (24/24P) à l'école communale de Mettet II section d'Ermeton-sur-Biert, du 28/09/2022 au 30/09/2022, en remplacement

33. Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à temps plein (24/24P) à l'école communale de Mettet II section de Saint-Gérard, du 6 au 14/10/2022, en remplacement
34. Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à temps plein (24/24P) à l'école communale de Mettet II section de Saint-Gérard, du 17 au 21/10/2022, en remplacement
35. Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à temps plein (24/24P) à l'école communale de Mettet I section de Bossière, du 13/10 au 21/10/2022, en remplacement
36. Demande d'une institutrice maternelle à titre définitif à temps plein à l'école communale de Mettet I, section de Bossière, pour une prolongation de son congé pour prestations réduites à mi-temps (13/26p) du 9 janvier 2023 au 07/07/2023.
37. Prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à temps partiel (21/26P) aux écoles communales de Mettet II section de Saint-Gérard du 9/01/2023 au 31/01/2023, en remplacement
38. Prolongation de la désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à mi-temps (13/26p), à l'école communale de Mettet I, section de Bossière, du 09/01/2023 au 07/07/2023, en remplacement
39. Employée communale - demande autorisation pour exercer une activité complémentaire
40. Personnel communal – Désignations de personnel contractuel – Information

**PAR ORDONNANCE,**

La Directrice Générale  
Laetitia DEPLANQUE

Le Bourgmestre  
Yves DELFORGE